

21 déc 2012 -17:43

Appartient à Conseil des ministres du 21 décembre 2012

## Circulaires relatives aux plans de personnel de la fonction publique

Le Conseil des ministres a approuvé deux projets de circulaires relatives aux plans de personnel de la fonction publique administrative fédérale.

La première circulaire "*Information relative aux enveloppes de personnel 2013 et 2014 et aux plans de personnel 2013*" reprend les nouvelles limites d'engagement 2013 en intégrant les décisions prises par le gouvernement après le conclave budgétaire de novembre 2012 et donne une préfiguration des enveloppes 2014. L'évaluation des plans de personnel 2013 pour les enveloppes se fera sur la base de ces montants.

La seconde circulaire "*Information relative à la méthodologie pour l'élaboration et le suivi de l'exécution d'un plan de personnel sur la base de l'enveloppe de personnel*" adapte la méthodologie pour la réalisation des plans de personnel afin de permettre aux services de confectionner leur plan de personnel de façon rapide et fiable, en répondant aux lignes directrices reprises dans la première circulaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Hendrik Bogaert, secrétaire d'Etat à  
la Fonction publique et à la Modernisation des Services  
publics  
Rue Royale 180  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 209 33  
<http://bogaert.belgium.be>

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget et  
de la Simplification administrative  
Queteletplein 7  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 211 38 11  
<http://www.chastel.belgium.be>

Service de presse de M. Steven Vanackere, Vice-Premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique

Rue de la Loi 12

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 574 80 05

<http://www.minfin.fgov.be>